

Stage d'arbitrage 2019-2020

Maître de stage: Steven Moore-Vountas - Arbitre FIE au sabre à l'épée et au fleuret

Contenu du stage

- Règlement technique
 - Généralités et règles communes aux trois armes
 - Fleuret. Conventions du combat
 - Épée. Conventions du combat
 - Sabre. Conventions du combat
 - Code disciplinaire des épreuves
- Application de la non-combattivité
- Règlement pour les épreuves
- Règles d'organisation
- Règlement du matériel
- Cahier des charges de la Fédération d'escrime du Québec
- Mentorat en camps et compétitions de la FEQ
- L'utilisation de la machine Favero



Calendrier du stage

Le samedi 5 octobre 2019 (INS Québec - Montréal) 9h - 16h

Un questionnaire à choix multiples sera distribué pour évaluer les connaissances générales du stagiaire. La remise des diplômes des arbitres provinciaux des années précédentes suivra un compte-rendu des nouveaux règlements de non-combattivité et du cahier des charges. Les stagiaires et les arbitres provinciaux seront conviés à un atelier sur les gestes d'arbitrage et l'utilisation de la machine Favero. Le règlement technique, le règlement pour les épreuves, les règles d'organisation et le règlement du matériel seront présentés.

Le dimanche 6 octobre 2019 (INS Québec - Montréal) 9h - 16h

Une introduction à l'arbitrage-vidéo, ateliers pratiques d'arbitrage avec les mentors de l'arbitrage et des tireurs de la FEQ, et questionnaire à choix multiples pour évaluer l'apprentissage lors des deux jours de formations. Le règlement technique, le règlement pour les épreuves, les règles d'organisation et le règlement du matériel seront discutés à nouveau.

Circuit des jeunes, Circuit sénior division II et Camp provincial des jeunes - Horaires à déterminer

La présence des stagiaires est requise à au moins trois (3) compétitions provinciales, qui pourront être choisies parmi le circuit des jeunes 1, 2 et 3 et le circuit sénior division II (Terre des Hommes et Desjarlais) avant la date du 16 février et approuvées par la FEQ. Ils devront également participer à un (1) camp provincial des jeunes.

Le dimanche 16 février 2020 (INS Québec - Montréal) 9h - 16h

Retour sur la première partie de la saison et pratique des situations plus difficiles d'arbitrage avec les mentors d'arbitrage et les tireurs de la FEQ. Un examen formatif sera distribué afin de préparer les stagiaires pour l'examen provincial.

Circuit des jeunes, Circuit sénior division II - Horaires à déterminer

La présence des stagiaires est requise à au moins une (1) compétition provinciale, qui pourra être choisie parmi le circuit des jeunes 4 et le circuit sénior division II (Coupe du Printemps) avant la date du 2 mai et approuvées par la FEQ.

Le samedi 2 mai et dimanche 3 mai 2020 - Championnat provincial des jeunes - Horaires à déterminer

Le stagiaire devra passer une évaluation des aptitudes en arbitrage lors d'une poule au Championnat provincial des jeunes et un examen à choix multiples avec une note de passage d'au moins 80% dans la partie pratique et théorique afin de se voir décerner la certification d'arbitre provincial.

Coût : 250\$ Payable par chèque en un versement de 250\$ ou deux versements de 125\$ postdatés pour les 5 octobre 2019 et 16 février 2020

**INSCRIPTION : poster à la Fédération d'escrime du Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succursale M, Montréal, (Québec) H1V 0B2**

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse _____ Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Adresse courriel _____

Club _____ # membre _____

FRAIS

5 \$ Copie du manuel d'arbitrage

Également disponible gratuitement sur <http://www.fie.ch/Fencing/Rules.aspx> section règlement

\$ _____

*O Un versement de 250,00\$

*O Deux versements de 125,00\$ (postdatés pour les 5 octobre 2019 et 16 février 2020)

* (Cocher le mode de versement)

Cheque Comptant \$ _____

Réservé à la FEQ

Membre provincial en règle

Premier versement reçu le _____

Deuxième versement reçu le _____

INITIALES _____